



Direction de l'Espace Public
Service Organisation du Domaine Public
Place Martin Bastard
79000 Niort
05.49.78.75.49

domainepublic-occupation@mairie-niort.fr

DEMANDE D'AUTORISATION D'ACCES AU SECTEUR PIETONNIER

Formulaire à remplir par le demandeur et à transmettre
au moins 7 jours ouvrés avant la date d'effet

Demandeur

PARTICULIER (Nom Prénom) : _____

COMMERCANT ou ENTREPRISE (raison sociale) : _____

N° R.C.S ou R.M (SIRET) : _____

Adresse : _____

Tél. Fixe : _____ Tél. Portable : _____ Mail : _____

Accès régulier

Accès temporaire

Qualité du demandeur		Justificatifs obligatoires (copies à fournir)
<input type="checkbox"/>	Résident de l'aire piétonne	Justificatif domicile de moins de 3 mois - Pièce d'identité – carte grise
<input type="checkbox"/>	Propriétaire ou locataire d'un garage ou d'un parking privé situé dans la zone piétonne	Justificatif adresse garage ou parking (quittance de loyer, ...) pièce d'identité – carte grise
<input type="checkbox"/>	Commerçant de l'aire piétonne	Extrait Kbis de moins de 3 mois – carte grise
<input type="checkbox"/>	Commerçant des halles	Extrait Kbis de moins de 3 mois – carte grise
<input type="checkbox"/>	Profession libérale exerçant dans l'aire piétonne	Extrait Kbis de moins de 3 mois – carte grise
<input type="checkbox"/>	Résidant ou locataire d'un garage dans la résidence Montaigne	Justificatif domicile de moins de 3 mois – Pièce d'identité – carte grise
<input type="checkbox"/>	Résident du secteur de la colline Saint-André	Justificatif domicile de moins de 3 mois – Pièce d'identité – carte grise
<input type="checkbox"/>	Livreurs réguliers	Extrait Kbis de moins de 3 mois – carte grise de la société
<input type="checkbox"/>	Entreprise intervenant dans le cadre d'un chantier ou d'un déménagement	Extrait Kbis de moins de 3 mois – pièce d'identité - carte grise du véhicule de la société
<input type="checkbox"/>	Prestataire de service (dépannage en urgence)	Extrait Kbis de moins de 3 mois – carte grise du véhicule de la société

Pour les commerces, véhicule(s) du commerçant uniquement et non du salarié

Localisation dans le secteur piétonnier (si différente adresse domicile)

Adresse précise (garage, commerce...) :

Informations complémentaires (le cas échéant)

Transmission de l'autorisation

- Par mail à l'adresse suivante _____
- Par courrier postal à l'adresse suivante _____
- Retrait en mairie au service Organisation du Domaine Public

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage sans réserve à respecter les prescriptions de l'autorisation qui me sera éventuellement délivrée.

J'accepte la politique de confidentialité** de la ville de Niort et autorise l'utilisation de mes données personnelles à l'usage exclusif de répondre à ma demande déposée via ce formulaire

Fait à, le

Signature de demandeur

** Les données à caractère personnel collectées par ce formulaire font l'objet d'un traitement, par la ville de Niort, encadrées par les obligations du règlement européen (RGPD). Ces informations ne sont pas utilisées que dans le cadre strictement nécessaire au traitement de votre demande ci-dessus. Ces données sont collectées par la ville de Niort qui instruit votre demande. Les données collectées seront conservées pendant un an maximum à compter de l'enregistrement de votre demande. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (Règlement UE 2016/676), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant un courrier en français au Responsable de Traitement de la ville de Niort en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto verso de votre pièce d'identité. A l'adresse suivante : Direction de l'Espace Public, Place Martin Bastard, 79000 Niort ou au Délégué à la Protection des Données (DPO)

La présente demande ne vaut pas autorisation. Un arrêté sera délivré, à titre précaire et révoquant. Il est exigible par l'agent de contrôle et doit être placé de manière visible derrière le pare-brise du véhicule. En outre, son renouvellement n'est pas automatique.